



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

GUIDE D'EVALUATION

Des acquis des élèves du cycle primaire

Langue française

2023 – 2024

TABLE DES MATIERES

Titres	Pages
Introduction	
I - Nature de l'évaluation	
1. La compétence	
2. Les différents niveaux de raisonnement	3
3. Les conditions d'élaboration de l'outil d'évaluation	
4. L'évaluation des compétences du français	
II – Grille analytique détaillée pour l'évaluation des compétences terminales	
1. La grille analytique	4
2. Composantes de la grille analytique	
III- Les compétences concernées par l'évaluation	
1. Compétence : Compréhension et communication orales	5
2. Compétence: Lecture	
3. Compétence : Compréhension de l'écrit	6
3.1. Les caractéristiques du texte	
3.2. La nature des critères	
3.3. Modèle d'évaluation de la compréhension de l'écrit	7
4. Compétence : Production écrite	
4.1. Formulation de la situation et de la consigne	
4.2. Niveaux de maîtrise du critère et de la compétence	10
4.3. Modèle d'évaluation de la production écrite	
4.4. Modèle de correction de la production écrite	
IV- Glossaire	12

Introduction

Ce guide vise à présenter la démarche à suivre pour l'évaluation des compétences terminales contenues dans les programmes. Le résultat de cette évaluation sera consigné, avec les autres disciplines, dans le livret des compétences acquises à la fin du cycle primaire, livret qui fera office d'un véritable « carnet de santé pédagogique » qui met en évidence les apprentissages maîtrisés et les apprentissages non maîtrisés. Ce livret servira de référence pour assurer une meilleure prise en charge de l'apprenant au cycle moyen.

Cette démarche se réalise à travers :

- La détermination des critères qualitatifs qui explicitent la compétence terminale à évaluer ;
- La détermination d'une échelle uniforme d'évaluation comportant quatre niveaux de maîtrise, valables pour tous les critères ;
- La reconnaissance du niveau de maîtrise de la compétence globale comme synthèse de l'évaluation des compétences terminales.

I - Nature de l'évaluation

Étant donné que cette évaluation se veut exhaustive, basée sur deux dimensions « sommative et **diagnostique** ». Il est donc nécessaire de prendre en compte, lors de la conception des futures épreuves d'évaluation, certaines caractéristiques essentielles relatives à :

1. La compétence

La compétence globale constitue l'objectif à atteindre à la fin d'une période d'apprentissage définie. Elle se manifeste par un savoir-agir qui mobilise des savoirs, des savoir-faire et des attitudes permettant l'exécution d'un ensemble de tâches qui répondent à une situation donnée. Sur cette base, l'élève qui a acquis cette compétence est « *capable de **comprendre** et de **produire** des énoncés oraux ; de lire, de comprendre et de produire des énoncés écrits de 20 à 30 mots* ».

Ceci implique une utilisation efficiente par l'élève, de la langue française comme moyen de communication dans les différentes situations correspondant à son niveau d'acquisition.

La nouvelle forme d'évaluation du français en fin du cycle primaire ainsi que son déroulement sont conçus dans l'intention de mettre l'apprenant dans les conditions lui permettant de mettre en œuvre ses compétences en français. Cette nouvelle manière d'évaluer évite à l'apprenant et à ses parents la pression et le stress des examens encourus les années précédentes.

Organisée, sans interruption de cours, cette forme d'évaluation a pour effet de respecter la nature de l'enfant à cet âge et de redonner à l'acte d'évaluation la place qui est la sienne dans le processus d'enseignement-apprentissage.

Deux aspects viennent consolider cette évaluation à caractère qualitatif :

- La suppression de la note chiffrée ;
- La non comptabilisation des résultats de cette évaluation pour le passage au niveau supérieur.

2. Les différents niveaux de raisonnement

Du fait de l'hétérogénéité des niveaux d'acquisition que présentent les apprenants au cycle primaire, ce nouvel outil d'évaluation couvre, par son architecture et son échelle d'appréciation à quatre niveaux, les différents degrés d'acquisition qui révèlent les points qui feront l'objet de régulations ultérieures, aboutissant ainsi à une évaluation toujours positive du niveau de maîtrise des apprentissages.

3. Les conditions d'élaboration de l'outil d'évaluation

L'outil d'évaluation à élaborer doit permettre de :

- ✓ connaître le niveau de maîtrise de la compétence globale ;
- ✓ d'évaluer séparément chaque compétence terminale ;

- ✓ préciser les critères de chaque compétence terminale ;
- ✓ couvrir les ressources du programme ;
- ✓ éviter la restitution directe des ressources ;
- ✓ éviter l'utilisation de la terminologie spécifique aux programmes ;
- ✓ utiliser une terminologie précise ;
- ✓ veiller à la précision de la formulation des consignes ;
- ✓ proposer des supports nécessaires au traitement des sujets d'évaluation ;
- ✓ accompagner chaque critère d'un nombre suffisant d'indicateurs ;
- ✓ déterminer quatre niveaux de maîtrise.

4. L'évaluation des compétences du français

L'évaluation des compétences de la langue française se présente comme suit :

Compétences	Type d'évaluation	Période d'évaluation	Nombre de critères
1- Compréhension et communication orales	Oral	évaluation continue	3
2- Performance en lecture	Performance	Avant l'évaluation de fin d'année	3
3-Compréhension de l'écrit	Ecrit	Fin d'année	3
4-Production écrite	Ecrit	Fin d'année	4

II - Grille analytique d'évaluation des compétences terminales

1. La grille analytique

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة التربية الوطنية

Direction de l'Education de la wilaya: Nom et prénom de l'élève
Année scolaire : Ecole :

Fiche analytique d'évaluation des acquis en langue française au cycle primaire					
Critères		Échelle d'évaluation			
1-Compréhension et communication orales.		A	B	C	D
01	Identifier le thème de la situation de communication.				
02	Identifier les unités de sens				
03	S'exprimer en fonction de la situation de communication.				
Évaluation de la compréhension et de la communication orales		Maîtrise :			
2-Lecture		A	B	C	D
01	Activer la correspondance graphie / phonie.				
02	Réaliser une lecture fluide (nombre de mots correctement lus à la minute)				
03	Respecter l'intonation (règles de la prosodie).				
Évaluation de la lecture		Maîtrise:			
3-Compréhension de l'écrit		A	B	C	D
01	Identifier le thème général du texte				
02	Identifier le champ lexical relatif au thème général.				
03	Repérer des informations.				
Évaluation de la compréhension de l'écrit		Maîtrise :			

4-Production écrite		A	B	C	D
01	Pertinence du texte produit				
02	Cohérence du texte produit				
03	Correction de la langue.				
04	Lisibilité de l’écrit (qualité de la graphie)				
Évaluation de la production écrite.		Maîtrise :			
Évaluation de la compétence globale					
Maîtrise très satisfaisante.					
Maîtrise satisfaisante.					
Maîtrise peu satisfaisante.					
Maîtrise non satisfaisante.					

2. Composantes de la grille analytique uniforme

La grille analytique uniforme d'évaluation se compose de :

- L'intitulé de la compétence visée par l'évaluation ;
- La liste des critères évaluables ;
- Echelle uniforme d'évaluation des niveaux de maîtrise de chaque critère, à raison de quatre niveaux de maîtrise pour chaque critère

Remarque : Le critère est une description qualitative d'un des aspects de la compétence.

Le niveau d'acquisition indique le degré de maîtrise d'un critère.

III. Les compétences concernées par l'évaluation

1. Compétence : *compréhension et communication orales*

L'évaluation de la compréhension et de la communication orale est réalisée par un suivi continu du niveau de maîtrise des critères.

Compréhension et communication orales		A	B	C	D
01	Identifier le thème de la situation de communication.				
02	Identifier les unités de sens				
03	S'exprimer en fonction de la situation de communication.				

2. Compétence : *lecture*

La compétence de la lecture est l'une des compétences communicationnelles. Elle englobe l'oral et l'écrit car il s'agit d'oraliser ce qui est graphique. De ce fait, elle est évaluée à travers des critères appropriés.

Lecture		A	B	C	D
01	Activer la correspondance graphie / phonie.				
02	Réaliser une lecture fluide (nombre de mots correctement lus à la minute).				
03	Respecter l'intonation (règles de la prosodie).				

2.1. Particularités du texte conçu pour l'évaluation de la compétence de lecture :

Le texte conçu à cet effet doit être authentique, à structure simple, ayant trait aux programmes et de volume abordable.

Remarque : L'évaluation de la compétence de la lecture se fait par le biais d'un ensemble de textes répondant aux conditions suscitées, à raison d'un texte pour cinq élèves afin d'éviter la « mémorisation » suite aux écoutes répétées du même texte.

Le critère de la fluidité de la lecture se décline comme suit :

Maîtrise très satisfaisante : 40 mots ou plus, lus à la minute

Maîtrise satisfaisante : de 39 à 30 mots, lus à la minute

Maîtrise peu satisfaisante : de 29 à 20 mots, lus à la minute

Maîtrise non satisfaisante : moins de 20 mots, lus à la minute

3. Compétence : *compréhension de l'écrit*

Elle vise l'accès progressif aux différentes idées véhiculées par le texte.

Les détails relatifs à cette compétence sont précisés par les critères suivants :

Critères d'évaluation de la compréhension de l'écrit					
Compréhension des idées véhiculées par le texte		A	B	C	D
01	Identifier le thème général du texte.				
02	Identifier le champ lexical relatif au thème général				
03	Repérer des informations.				

3. 1. Caractéristiques du texte :

Ce texte est destiné à l'évaluation de la compréhension. Il doit contenir donc un nombre suffisant d'informations structurées de manière linéaire. Ces informations vont être évaluées par le biais d'items précis et univoques afin de saisir le degré d'accessibilité au sens véhiculé par le texte. Selon la compétence terminale définie dans les programmes réécrits (2016), le texte support devrait être composé de **20 à 30 mots**.

Ce texte présente les caractéristiques suivantes :

a) Sur le plan de la forme :

- texte inédit, authentique ou légèrement adapté ;
- thème ayant trait aux programmes et aux actes de paroles étudiés ;
- organisation typographique distinguant : titre et numérotation des paragraphes ;
- accompagné d'une illustration pour faciliter l'accès au sens ;
- progression respectant les règles de cohérence textuelle ;
- références bibliographiques.

b) Sur le plan du contenu :

- unité et stabilité thématiques ;
- thématique courante puisée des programmes, véhiculant une valeur de manière explicite.

3.2. La nature des critères :

L'évaluation de la compréhension du texte comprend 3 critères.

Critère 1 : Identifier le thème général du texte

En ce concerne ce critère, le Q.C.M est l'outil le plus idoine pour faire apparaître les quatre niveaux de maîtrise.

Pour le Q.C.M, on propose quatre informations qui sont toutes correctes, parmi lesquelles trois sont extraites du texte, relatives aux trois premiers niveaux d'analyse (*très satisfaisant*, *satisfaisant*, *peu satisfaisant*) et la quatrième, relative au quatrième niveau « *non satisfaisant* », ne figurant pas dans le texte mais elle est tout de même correcte. Il sera demandé à l'apprenant de choisir « *la meilleure* » réponse parmi ces quatre informations.

Les quatre propositions sont choisies selon le degré de précision en allant du spécifique vers le générique.

Il est à noter que :

- Niveau (A) (*Très satisfaisant*) : La meilleure réponse et la plus précise par rapport aux autres.
- Niveau (B) (*Satisfaisant*) : La deuxième information est moins précise que la « *meilleure* » et couvre une majeure partie du texte.
- Niveau (C) (*Peu satisfaisant*) : La troisième est moins précise que la deuxième et ne couvre qu'une partie du texte.
- Niveau (D) (*Non satisfaisant*) : La quatrième est correcte, moins précise, mais ne figurant pas dans le texte.

Critère 2 : Identifier le champ lexical relatif au thème général

Ce critère porte sur les éléments constituant le champ lexical se rapportant au thème général. À titre d'exemple, les parties du corps, citées dans le texte, de l'animal présenté (thème général) ou les noms de sa famille (mâle, femelle et petits), son régime alimentaire...

Pour ce critère, on a un éventail de choix d'opter pour plusieurs types d'items : Q.C.M, question ouverte, à double choix vrai/faux, ...).

Le Q.C.M est comptabilisé tel qu'il a été explicité dans le critère précédent, quant aux autres types d'items, on doit totaliser trois ou quatre bonnes réponses tel qu'il est expliqué ci-dessous.

Le cas de quatre bonnes réponses attendues :

- Niveau 1 : Quatre bonnes réponses données 4/4 (A) ;
- Niveau2 : Trois bonnes réponses données 3/4 (B) ;
- Niveau3 : Deux bonnes réponses données 2/4 (C) ;
- Niveau4 : Une bonne réponse donnée 1/4 (D) .

Le cas de trois bonnes réponses attendues :

- Niveau 1 : Trois bonnes réponses données 3/3 (A) ;
- Niveau2 : Deux bonnes réponses données 2/3 (B) ;
- Niveau3 : Une seule bonne réponse donnée 1/3 (C) ;
- Niveau4 : Aucune bonne réponse donnée (D) .

Critère 3 : Repérer des informations

Les items portent sur les informations jugées importantes pour une compréhension plus nuancée du texte et destinée aux apprenants doués dans le cadre de la pédagogie différenciée.

Remarque : Ce critère pourrait être évalué avec les mêmes modalités que le critère 2 précédent.

(Voir le modèle ci-dessous.

3.3. Modèle d'évaluation de la compréhension de l'écrit :

L'outarde	
1- L'outarde, appelée également « houbara », est un oiseau de taille moyenne. Elle vit en Algérie. La femelle est plus petite que le mâle. Le mâle pèse de 1,5 à 2,4 kg et la femelle de 1 à 1,7 kg. 2- L'outarde est menacée par la chasse excessive. Nous devons la protéger. https://fr.wikipedia.org/wiki/Outarde_houbara	

Consigne 1 : a) Mets le signe (x) devant la meilleure réponse :

Consigne 1 :

Mets une croix (x) devant la meilleure réponse :

Le texte parle :

D'un oiseau	☐
D'un animal	☐
D'un oiseau qui vit en Algérie	☐
De l'outarde.	☐

Consigne 2 :

a) Complète la phrase :

- Le deuxième nom de l'outarde est

b) Selon le texte :

- Combien pèse le mâle ?

- Combien pèse la femelle ?

c) Complète la phrase en t'aidant du texte:

L'outarde est menacée. Que devons-nous faire ?

Consigne 3 :**a) Réponds par : vrai ou faux.**

- L'outarde a une toute petite taille.
- Elle vit également dans d'autres pays.

b) Selon le texte :

1- Par quoi est menacée l'outarde ?

3.1.3 Modèle de correction : (La compréhension du texte)

Éléments de réponses	
01	Critère 1: Identifier le thème général du texte Éléments de réponse : D'un oiseau. (C). Maîtrise peu satisfaisante. D'un animal. (D). Maîtrise non satisfaisante. D'un oiseau qui vit en Algérie. (B) Maîtrise satisfaisante. De l'outarde (A). Maîtrise très satisfaisante.
02	Critère 2: Identifier le champ lexical relatif au thème général. Éléments de réponse : a) « houbara ». b) -de 1,5 à 2,4 kg. -de 1 à 1,7 kg. c) Nous devons la protéger / Nous devons protéger l'outarde. Niveaux de maîtrise : Maîtrise très satisfaisante = (A) Quatre bonnes réponses. 4/4 Maîtrise satisfaisante = (B) Trois bonnes réponses. 3/4 Maîtrise peu satisfaisante = (C) Deux bonnes réponses. 2/4 Maîtrise pas satisfaisante = (D) Une bonne réponse ou aucune bonne réponse. 1/4 ou 0/4
03	Critère 3: Repérer des informations Éléments de réponse : a) - Faux -Vrai b) L'outarde (ou Elle) est menacée par la chasse excessive. Niveaux de maîtrise : Maîtrise très satisfaisante = (A) Trois bonnes réponses. 3/3 Maîtrise satisfaisante = (B) Deux bonnes réponses. 2/3 Maîtrise peu satisfaisante = (C) Une bonne réponse. 1/3 Maîtrise pas satisfaisante = (D) Aucune bonne réponse. 0/3

4. Compétence : Production écrite

La production écrite constitue le couronnement de toutes les activités pour la mobilisation des ressources. C'est le moment opportun pour le réinvestissement des acquis par excellence. Cette situation d'intégration doit être compatible avec la thématique traitée par les deux textes supports précédents.

En ce qui concerne Le volume de la production, le seuil d'acceptabilité formulé ainsi : « **Rédige au moins trois phrases** pour ... » est la meilleure façon pour ne pas délimiter le nombre de phrases demandé afin de permettre aux meilleurs apprenants de produire plus de trois phrases. Contrairement à l'ancienne épreuve où la fourchette du nombre de phrases était délimitée, voire contraignante pour les apprenants doués (« *Rédige 3 à 4 phrases pour...* »).

4.1. Formulation de la situation et de la consigne :

La formulation de la situation doit être univoque, courte et comportant les composantes suivantes :

-Qui écrit ? Écrit quoi ? À Qui ? Quand ? Comment ? Pourquoi ?

Qui écrit ? Toi, l'apprenant.

Écrit Quoi ? Un texte court

À qui ? Aux camarades de ton école.

Quand ? À l'occasion de la journée mondiale de la protection des oiseaux migrateurs.

Comment ? Texte affiché dans la bibliothèque de l'école.

Pourquoi ? Pour participer au concours de ton école et sensibiliser tes camarades sur la protection de cette espèce...

La consigne doit être également univoque, précise et comportant certains éléments :

- Temps et mode du verbe à employer.
- Pronom personnel.
- La boîte à outils contenant un lexique thématique, réparti en catégories grammaticales, à exploiter lors de la production écrite.

4.2. Niveaux de maîtrise du critère et de la compétence :

Critères	Niveaux de maîtrise			
	A	B	C	D
	3 indicateurs maîtrisés	2 indicateurs maîtrisés	1 indicateur Maîtrisé	Aucun indicateur maîtrisé
1-Pertinence de la production.				
2-Cohérence de la production.				
3-Utilisation correcte des outils de la langue.				
4-Qualité de la graphie.				

Correction de la langue : L'élève, écrit-il correctement?	1-L'élève a utilisé le lexique thématique approprié par rapport au texte demandé.
	2-L'élève a employé correctement les majuscules et les signes de ponctuation.
	3-L'élève a écrit les mots correctement et a respecté les règles d'accord.
Lisibilité de l'écrit : qualité de la graphie	1-L'élève a respecté les normes d'écriture (normes des lettres).
	2-L'élève a espacé les mots et les phrases.
	3-L'élève a écrit lisiblement avec une bonne présentation.

IV. Terminologie adoptée dans ce guide

- La grille analytique** : C'est une structuration pour exposer un ensemble de données comprenant des critères et des degrés d'évaluation.
- Échelles d'estimation** : C'est un outil pour mesurer le degré de maîtrise d'un critère.
- L'objet** : C'est la matière à partir de laquelle est élaboré le sujet d'évaluation au lieu de la situation est le problème.
- Consigne** : Demande par laquelle on vise l'atteinte d'un objectif au lieu des items/questions.
- Supports** : Ce sont des moyens, que l'on utilise, comprenant des ressources externes sous formes de cartes géographiques, de tableaux ou de graphes.
- Critère** : C'est une description qualitative d'un des aspects de la compétence.
- Indicateurs** : Ils permettent la mesure de la réalisation du critère.
- Modalité de l'évaluation** : C'est la manière dont on opérationnalise l'évaluation.

رابعاً: المصطلحات المعتمدة في الدليل:

- + الشبكة التحليلية: هي نظام لعرض مجموعة من البيانات تتضمن المعايير وسلالم التقدير
- + سلالم التقدير: هي أداة لتقدير درجة التحكم في المعيار.
- + الموضوع: المادة التي يبنى عليها موضوع التقييم، عوض "الوضعية" و "المشكل"
- + المطالب: هدف يُسعى إلى تحقيقه عوض "الأسئلة"
- + الأسناد: هي متون يعتمد عليها، تتضمن موارد خارجية على شكلة الخرائط، الجداول، المخططات..
- + المعيار: هو توصيف نوعي لمظهر من مظاهر الكفاءة.
- + المؤشرات: هي مقياس أداء للمعيار
- + نمط التقييم: الأسلوب الذي يتم به اجراء التقييم